

## À Brest, le lieu d'accueil « inconditionnel » des victimes ouvre ses portes

Unique en France, le lieu d'accueil des personnes victimes ouvre ses portes, le mardi 20 juin, au n° 16 rue Victor-Hugo à Brest. À destination des Brestoises et Brestois victimes d'un préjudice, qu'il soit physique, psychique, moral ou matériel.



Unique en France, le lieu d'accueil des personnes victimes vient d'ouvrir ses portes au n° 16 rue Victor-Hugo à Brest. À destination des Brestoises et Brestois victimes d'un préjudice, qu'il soit physique, psychique, moral ou matériel. | OUEST-FRANCE

« Ce **lieu d'accueil des personnes victimes**, c'est d'abord, l'**assurance d'un accueil absolument « inconditionnel »**, quelle que soit la nature du préjudice, qu'il soit physique, psychique, moral ou matériel », commence Karine Coz-Ellouet, première adjointe de la ville de Brest, chargée notamment, de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations : « Et c'est un accueil inconditionnel parce que toute personne qui s'estime victime est légitime pour en pousser les portes, le tout dans un climat de confiance. »

## Un lieu innovant

Unique en France, ce lieu, qui ouvrira le mardi 20 juin 2023, répond également « à la problématique d'accès aux droits pour tous, continue Karine Coz-Ellouet. Les souffrances n'y seront pas hiérarchisées. »

Sa vocation première est en effet d'informer les personnes victimes de leurs droits et de les accompagner dans les différentes démarches y donnant accès. Le lieu se veut « **innovant** » en proposant une « **approche nouvelle et agile** » dans la prise en charge des personnes.

« **Toute personne qui y entrera devra avoir le sentiment d'exister en tant qu'individu**, précise Benjamin Aubry de Don Bosco, l'association qui va gérer et animer ce lieu qui « **donnera, aussi, aux personnes, l'opportunité de travailler à l'amélioration de leur situation de manière positive.** »

Une intervenante sociale sera le premier interlocuteur pour recueillir les besoins, analyser la situation et produire un diagnostic, soit ponctuel, soit représentant le début d'un parcours : « **Quand on accueille une victime, on fait face à un sentiment d'injustice, à de la culpabilité, de la colère ou du repli sur soi,** continue Benjamin Aubry.

« **On mise énormément sur le bien-être, avec des petits salons confortables**, précise Hervé Perrain, le coordinateur de ce lieu d'accueil organisé en trois espaces distincts. **Au regard de leur situation, certaines personnes auront besoin d'une attention particulière.** »

### « Un temps entre parenthèses »

L'espace « répit », un espace de respiration, permettra ainsi « **un temps entre parenthèses** », où la personne « **pourra se poser dans une ambiance chaleureuse, et se sentir soutenue et écoutée** », continue Hervé Perrain.

Ce lieu aura, aussi « **un côté expérimental** » : « **On s'adaptera pour répondre au mieux aux préoccupations des Brestoises et des Brestois**, assure François Cuillandre, le maire de Brest. La Ville finance entièrement ce lieu qui servira, à terme, d'observatoire : « **On y captera des données, afin de mesurer son impact social et de s'assurer qu'il répond bien aux besoins des victimes.** »

D'autres associations, comme Chris à Vif, ou le Défenseur des droits, vont y assurer des permanences. Et les acteurs du pôle psychosocial d'aide aux victimes du commissariat pourront y intervenir. À titre exceptionnel, la police pourra aussi y proposer des dépôts de plaintes pendant que des avocats du barreau y assureront une permanence. Chaque jour, le commissariat central de Brest reçoit environ une trentaine de plaintes pour des violences intrafamiliales.

**Horaires d'ouverture** au n° 16 rue Victor-Hugo à Brest : mardi de 12 h à 19 h, jeudi de 10 h à 17 h, samedi de 10 h à 13 h.